



SCHÉMA
DEPARTEMENTAL
DU **TOURISME**
ET DE LA **MONTAGNE**

WWW.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT





EDITO

JEAN-PIERRE BARBIER

Président du Département de l'Isère



Valoriser authentiquement chaque territoire de l'Isère, en lien avec les intercommunalités, les communes et agir en coordination avec les acteurs locaux, c'est la volonté du Département actée dans le schéma du tourisme et de la montagne.

Notre réussite est collective : l'Isère s'impose comme une terre d'évasion, à toutes les saisons. Et pour ce faire, les territoires s'organisent et investissent pour accueillir les visiteurs et améliorer le cadre de vie des habitants.

Le Département, garant de l'équité territoriale a permis d'accompagner des investissements pour renforcer une offre touristique 4 saisons. Ainsi en montagne, 70 % des investissements soutenus préparent la diversification des activités de loisirs de nos stations.

Le Département joue aussi sa partition, en engageant, depuis 2015, des investissements d'ampleur, à l'instar du retour du Petit Train de La Mure en Matheysine, la modernisation de l'aéroport Grenoble Alpes Isère, véritable porte d'entrée sur nos stations, la construction d'un 11^e musée départemental à Vif, dédié aux frères Champollion ou encore l'aménagement d'itinéraires cyclables tels que la Belle Via le long de l'Isère.

Il s'agit désormais pour le Département d'amorcer via ce nouveau Schéma du tourisme et de la montagne, une politique d'accompagnement des stratégies renforçant l'appui aux projets structurants essentiels au dynamisme de nos territoires.

Ce nouveau schéma départemental représente l'aboutissement d'un dialogue approfondi mené conjointement par Christophe Suszylo, Vice-président en charge du tourisme et de l'attractivité et Nathalie Faure, Vice-présidente déléguée à la montagne. Je tiens à saluer leur investissement conjoint dont résulte ce schéma.

Tout ce que nous entreprenons a un impact. Le tourisme en Isère génère actuellement plus de 29 000 emplois directs en Isère et 1,4 milliard d'euros de consommation.

Amplifier cette belle dynamique touristique, à travers le sport de pleine nature, la gastronomie, la culture, le patrimoine, le tourisme d'affaires et tant d'autres vecteurs..., avec l'appui de l'agence Isère attractivité, telle est l'ambition du Département, qui a concilié attractivité et respect des territoires.

Tout est question d'équilibre. D'où l'importance de ce schéma.

STRATEGIE ET PLAN D'ACTION

L'Isère est un carrefour d'opportunités touristiques, tirant sa richesse de la diversité de ses paysages, de son offre culturelle, de ses nombreuses activités outdoor et de sa dynamique sportive. Ce territoire comporte un réel potentiel touristique, marqué par une dominante montagne.

Il est toutefois, confronté à des défis cruciaux tels que la saisonnalité marquée, les disparités territoriales et la nécessité d'une adaptation continue aux évolutions des attentes des visiteurs et des habitants.

De nouvelles valeurs émergent, mettant en avant l'identité locale, l'authenticité, et le respect de l'environnement. Les aspirations touristiques évoluent vers des expériences plus intimes, centrées sur la nature, l'itinérance, et la déconnexion.

Les politiques publiques conduites par le Département axées sur la culture, le sport, l'outdoor et la gastronomie locale, constituent des bases solides pour tendre vers une nouvelle stratégie touristique. Celle-ci pourra s'appuyer sur ces piliers, et les renforcer pour proposer une expérience touristique attractive.

La diversification de l'offre touristique et la valorisation des filières à fort potentiel apparaissent comme prioritaires. Il s'agit également d'opérer une transition vers des propositions plus durables. La question de la saisonnalité, l'anticipation des impacts du dérèglement climatique sont à prendre en compte. Les enjeux convergent vers une vision intégrée du tourisme, où l'adaptation des stratégies aux particularités territoriales revêt une importance cruciale.

Les filières transversales comme la nature et l'itinérance émergent comme des axes fédérateurs, tandis que le tourisme au service d'un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'environnement s'impose au cœur de la démarche.

S'engager en faveur d'une approche inclusive qui profite à l'ensemble des Isérois, dans une dynamique résidentielle et économique, conduit à maintenir le pilier économique que représente le tourisme en intégrant une dimension sociale plus forte. La nouvelle stratégie à mettre en œuvre ne saurait s'envisager sans une coopération entre les institutions qui se partagent la compétence tourisme. Une action coordonnée permettra de faire effet levier sur les dynamiques structurantes des territoires et de partager, en lien avec les différents acteurs socio-économiques, les enjeux de courts/moyens et longs termes qui seront en résonance avec les particularités locales et les attentes.



Lac de laffrey.

1. LA DEMARCHE ENGAGEE

Le Département a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un schéma du tourisme et de la montagne au regard du fort potentiel touristique de l'Isère et du poids économique de ce secteur, qui est une source de vitalité pour nombre de territoires.

Cet outil a vocation à transcrire les orientations touristiques du Département sur le moyen et long terme. Il impulse de nouvelles stratégies d'accompagnement, prenant en compte les projets locaux et pose de nouveaux axes d'interventions.

L'élaboration du schéma s'est articulée autour d'un diagnostic, et s'est construite sur la base d'une étude documentaire conséquente, d'une large consultation auprès d'élus et techniciens des collectivités, stations et filières socio-professionnelles, d'ateliers de travail, d'enquêtes en ligne et d'un séminaire réunissant les parties prenantes du tourisme. Ce diagnostic est repris en annexe 2 de ce document.

Nous avons mené un état des lieux concerté qui permet de définir une stratégie partagée par l'ensemble des acteurs publics et privés et contribue à soutenir une image touristique départementale forte, reconnue et fédératrice.

Ce schéma prend en compte des dimensions économiques, d'aménagement, de durabilité et d'adaptabilité. Cette vision intégrée vise à préserver les richesses culturelles, humaines et environnementales du département constituant ainsi un gage d'attractivité touristique et contribuant à une valorisation de l'identité du territoire.

Ces impératifs soulignent l'importance du secteur touristique dans le panorama global du développement territorial et l'importance donnée à ces nouvelles orientations du schéma du tourisme et de la montagne, à destination des visiteurs et des habitants.

Le Vercors.



2. LE POSITIONNEMENT TOURISTIQUE

Le département est empreint d'une identité et d'une activité touristique fortement liées à la montagne avec, à l'échelle de l'Isère, des atouts communs, autour de la nature, des grands espaces et des patrimoines.

La pluralité des territoires et des paysages est en corrélation avec les aspirations du 21^e siècle telles que la sensibilité environnementale, la déconnexion, la reconnexion avec la nature, la santé et les vacances actives...

L'émergence de ces nouvelles valeurs redéfinit les attentes des visiteurs, mettant en avant le local, l'authenticité, et le respect de l'environnement.

Entre plaine, moyenne et haute montagne, le Département de l'Isère se révèle comme un territoire mosaïque aux imaginaires et paysages contrastés qui crée une toile de fond riche pour la conception d'une offre touristique destinée à satisfaire une vaste palette de publics.

Si l'Isère a des atouts pour répondre aux aspirations des visiteurs d'aujourd'hui et de demain, son positionnement touristique doit également prendre en compte une nouvelle réalité.

2. LE POSITIONNEMENT TOURISTIQUE

UN CONTEXTE A PRENDRE EN CONSIDERATION

DES ATOUTS

- Un cadre de vie qualitatif des habitants, qui est aussi l'écrin du tourisme.
- L'énergie d'un territoire jeune, dynamique, entreprenant.

UNE NOUVELLE REALITE



DES MOTS CLES

- **Une énergie**, comme moteur du développement territorial, comme expression de la jeunesse, du sport et de la culture vivante.
- Le maintien d'un **équilibre** entre le tissu économique, la préservation de l'environnement, le cadre de vie et les besoins de la population locale.
- Une vision touristique ambitieuse et attractive pour l'Isère, qui vise à assurer un avenir pérenne et prospère pour les territoires isérois empreinte de leurs **identités et diversités**.

LES CLIENTELES CIBLES DU TOURISME

- Les **habitants** sont positionnés au cœur de la stratégie.
- Les **clientèles** de proximité, du bassin français et européennes sont à privilégier.
- **Les « spécialistes » ou les « grands amateurs »** de filières phares comme l'outdoor, le cyclotourisme, l'itinérance, la culture, les festivals, et la gastronomie (séjours thématiques) trouvent leur terrain de jeu en Isère et sont à conforter.

UN PRINCIPE DIRECTEUR

Une approche holistique du tourisme au regard des impératifs liés aux évolutions sociétales et environnementales (Stratégie nationale bas carbone, loi climat et résilience, loi montagne, ZAN, décret tertiaire...).

Une approche spécifique et adaptée aux atouts, identités et aux vulnérabilités du territoire.



Une attention toute particulière pour que ce schéma soit au service de la population et du territoire.

UN TOURISME AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX

Un développement raisonné au service des entreprises, des touristes et des habitants.

Une mutation des territoires de montagne et notamment une transition des modèles économiques.

Une gestion équilibrée des flux touristiques :

- Lisser les pics de fréquentation de certains sites pour limiter les impacts.
- Contribuer à une répartition équitable des retombées économiques.

Une coopération entre les acteurs locaux dans la planification et la mise en œuvre de la stratégie touristique.

La valorisation des patrimoines culturels et savoir-faire locaux pour un enrichissement au service de tous.

UN TOURISME RESPECTUEUX DE LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Engager le tourisme dans la minimisation des impacts et l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Conforter des activités touristiques en lien avec la

préservation du patrimoine naturel et culturel.

Sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Être partie prenante d'une réflexion sur des mobilités plus respectueuses de l'environnement.

Le temple d'Auguste et de Livie à Vienne.



3. LES ENJEUX

DES STRATEGIES TOURISTIQUES ADAPTEES

Les politiques sectorielles des autorités européennes, nationales, régionales et locales (économie, tourisme, aménagement, environnement, énergies renouvelables, agriculture, eau...) se sont saisies des enjeux qui émanent des besoins, spécificités et vulnérabilités des territoires. La coordination de ces politiques est nécessaire pour définir des stratégies, trouver des synergies et bâtir des projets en commun.

Un tourisme inscrit dans **une vision intégrée du territoire** :

- Des actions de diversification adossées à un **projet stratégique**.
- Une évolution des offres touristiques et des activités repensées à une **échelle territoriale élargie**.
- Une structuration territoriale qui favorise des **synergies avec les acteurs et les habitants**
- Une capacité à **expérimenter**.

UNE AMBITION SPECIFIQUE POUR LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Les territoires de montagne sont touchés plus fortement par le changement climatique. L'ampleur et la rapidité de ce changement appellent donc à une accélération des mesures d'adaptation, afin d'en limiter les impacts environnementaux, sociaux et économiques. Le tourisme est leur principale source de richesse et historiquement, est lié aux sports d'hiver.

Le tourisme doit s'adapter également aux changements de comportements des visiteurs et aux nouvelles tendances. Les saisons de ski plus courtes, conduisent plus particulièrement à des ajustements des modèles économiques et les nouvelles pratiques touristiques entraînent des mutations territoriales.

Toutefois, la situation des territoires de montagne varie selon certains paramètres, notamment topographiques.

L'altitude est naturellement un facteur déterminant, mais aussi la pente, l'exposition ou les facteurs géologiques. La capacité à produire de la neige de culture pour pallier le déficit de

neige naturelle est également dépendante des ressources locales en eau.

Le tourisme des sports d'hiver constitue un moteur économique, créateur d'emplois directs et indirects, qui permet de financer la diversification des activités, enjeu prioritaire, pour tendre vers le maintien de l'activité économique des territoires.

L'analyse au cas par cas des effets des mutations est déterminante pour définir ensuite quel modèle économique développer. Il n'existe pas de modèle unique.

DES PERSPECTIVES ENTRE HAUTE ET MOYENNE MONTAGNE QUI DIFFÈRENT :

- **Une méthodologie d'accompagnement spécifique** aux territoires de montagne, permettant de transitionner vers de nouveaux modèles pérennes (préservation des lieux de vie, de l'emploi, de l'accès aux services).
- **Des approches et solutions adaptées** aux différentes temporalités et perspectives d'évolution de chacun.

UN TOURISME A L'ANNEE ATTRACTIF ET RESPONSABLE

Le tourisme responsable met en valeur les ressources naturelles, culturelles et sociales d'un territoire et limite ses impacts, tout en répondant aux besoins des visiteurs, professionnels et communautés d'accueil.

L'installation de nouveaux équipements touristiques doit se penser de manière raisonnée. Il s'agit de favoriser l'installation d'équipements adaptables, réversibles et évolutifs dans une logique de complémentarité entre les offres de territoires à proximité immédiate.

Le tourisme estival autour des sports aquatiques comme le kayak, le rafting ou encore le canyoning pourrait être fortement impacté par la réduction des ressources en eau l'été. Les territoires de montagne pourraient également connaître une hausse de fréquentation l'été sous l'effet de la hausse des températures en ville et dans les vallées. La gestion de ces flux, la disponibilité des ressources et la capacité d'accueil sont des défis additionnels qui sont encore insuffisamment pris en compte dans les stratégies territoriales.

LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES À L'ANNÉE SOURCE DE PÉRENNITÉ DES TERRITOIRES :

- Promouvoir prioritairement le **tourisme de proximité**.
- Soutenir et conforter l'émergence de **nouvelles pratiques et tisser les liens entre filières** (sport, culture, gastronomie...).
- **Sensibiliser les acteurs du tourisme** et les visiteurs, dont les évolutions comportementales sont déterminantes

pour un tourisme intégré et pour la qualité de vie des habitants.

- Soutenir l'ensemble des initiatives qui tendent vers un tourisme **accessible à tous**.

Le Mont Aiguille.



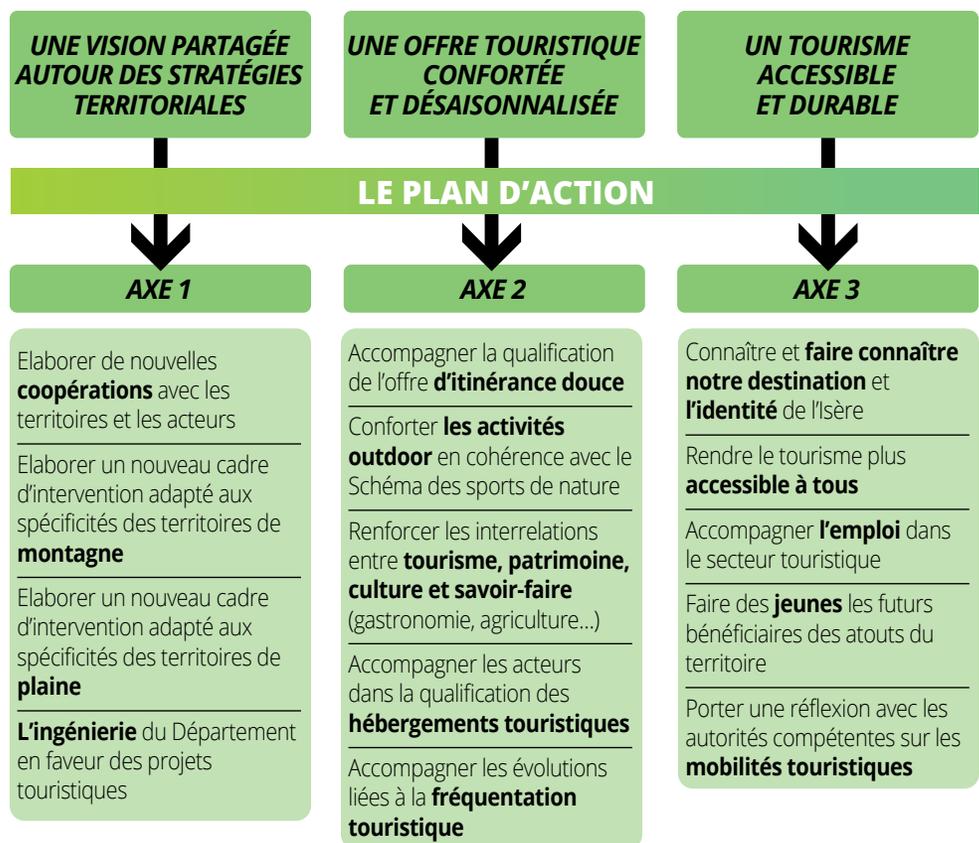
4. LA STRATEGIE

Le schéma du tourisme et de la montagne 2025-2029 a pour but de favoriser une activité touristique pérenne qui s'intègre de manière harmonieuse dans les stratégies de développement territorial, respectueuse de l'environnement et qui réponde aux attentes des visiteurs et des habitants.

UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE.
UNE APPROCHE HOLISTIQUE IMPLIQUANT LES AUTRES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

LES ORIENTATIONS

Les 3 orientations phares retenues regroupent les objectifs et les actions, en réponse au positionnement et enjeux posés préalablement.



L'ensemble des fiches actions sont détaillées en **annexe 1** du schéma.



LES DISPOSITIFS D'AIDE AU TOURISME APPLICABLES A PARTIR DE 2025

Des dispositifs actuels confortés	
Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) Activités nordiques Ascenseurs valléens	
Un dispositif phare	
Un appel à manifestation d'intérêt et un cadre d'intervention adapté	ORIENTATION : mettre en place un appel à manifestation d'intérêt pour les territoires, recensant les projets stratégiques et leurs plans d'actions, dans le but de proposer un accompagnement adapté aux territoires de plaine et de montagne.
De nouveaux dispositifs	
Plan lacs	ORIENTATION : soutenir spécifiquement les 10 lacs structurants « lieux de fraîcheur » pour favoriser un développement touristique intégré, concerté et respectueux.
Refuges (soutien amélioré)	ORIENTATION : renforcer le soutien aux grosses opérations de rénovation des refuges qui permettent la découverte de la montagne à travers l'itinérance.

A - UNE VISION PARTAGEE AUTOUR DES STRATEGIES TERRITORIALES

ACTION 1 : ELABORER DE NOUVELLES COOPERATIONS AVEC LES TERRITOIRES ET LES ACTEURS

Contexte

La compétence tourisme est répartie entre différents acteurs, ce qui nécessite la mise en relation des stratégies de chacun.

Le Département intervient par le biais de ses compétences « tourisme » et « solidarité territoriale ».

Il est un acteur indispensable du financement des projets des stations, des Communes et des EPCI, et contribue à l'élaboration des stratégies touristiques. Il dispose aux côtés de l'Etat et de la Région de leviers pour contribuer à l'émergence de projets structurants.

Les modes de gouvernance sont aujourd'hui répartis entre différents acteurs et, de façon plus prégnante encore en montagne.

L'élaboration d'une stratégie territoriale doit s'envisager à des échelles variables, de la station à un territoire élargi (communes, EPCI, espaces valléens).

L'adaptation de l'économie touristique au changement climatique nécessite de favoriser la recherche d'une nouvelle forme de coopération à laquelle les acteurs sont sensibles compte tenu des enjeux qui sont, la faiblesse des moyens des communes pour élaborer et porter un projet de transition dans un contexte complexe ; la nécessité d'adapter au périmètre territorial des activités dépassant l'échelon communal ; l'intérêt, enfin, de développer des offres non concurrentielles entre territoires proches et d'aller vers une complémentarité et une identité.

Objectifs

- Être partie prenante dans la définition des orientations stratégiques des territoires.
- Participer à l'impulsion d'une dynamique de changement dans une approche globale et de long terme.
- Favoriser l'émergence d'une stratégie cohérente entre acteurs.
- Renforcer la capacité d'ingénierie technique et financière des territoires en lien avec l'Etat et la Région.
- Agir dans une logique transversale et d'articulation des politiques publiques.

MODALITES D'INTERVENTION

Une gouvernance partagée pour une vision du tourisme intégrée au territoire
→ Un enjeu d'organisation et d'affectation de moyens.

Une structuration territoriale qui favorise les synergies avec les acteurs et place les habitants au cœur de la stratégie.

Une stratégie de transition touristique pluriannuelle, qui s'appuie notamment sur la diversification, la valorisation des patrimoines naturel et culturel et des aménités locales.

ORIENTATION : être en appui des acteurs dans la mise en place d'une action coordonnée des projets touristiques stratégiques.

A - UNE VISION PARTAGEE AUTOUR DES STRATEGIES TERRITORIALES

ACTION 2 : ELABORER UN NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION ADAPTE AUX SPECIFICITES DES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Contexte

Au sein d'un même massif, se nichent des territoires très différents au regard de leur accessibilité, leur démographie, leur dépendance à l'économie de la neige et du degré de diversification des filières économiques.

Pour chaque territoire, un plan stratégique touristique doit traduire la trajectoire de la transition intégrant les nouveaux enjeux de développement et de résilience et proposer une vision prospective et réaliste de la poursuite de l'activité ski. Il doit prendre en compte les particularités culturelle et socio-économique et être applicable de manière différenciée et engager chaque acteur.

La formalisation d'une vision, la construction d'un projet territorial et sa mise en œuvre s'inscrivent dans le temps long. La mise en mouvement a donc un coût temporel et financier.

Il paraît possible dans certains sites, de continuer à exploiter le modèle ski tout en l'adaptant, dans des délais les plus brefs, aux conséquences du changement climatique et il convient d'accompagner résolument les stations qui, à court et moyen termes, doivent tourner la page du ski.

Objectifs

- Arrêter des choix stratégiques d'investissement et de fonctionnement, dans une approche prospective, prenant en compte les spécificités des territoires et visant à assurer un avenir pérenne et prospère, pour ses habitants et ses visiteurs (« une montagne habitée »).
- Le tourisme contribue activement, par ses fonctions économiques, à la vitalité des communautés locales tout comme il est un vecteur d'épanouissement collectif.

Trois typologies de situations se distinguent :

- Les stations qui sont en mesure de poursuivre probablement l'activité ski à l'horizon 2050, compte tenu de leur altitude ou de conditions climatiques et géographiques spécifiques, tout en envisageant des adaptations de leur fonctionnement dans un souci de diversification et de réduction de leur empreinte écologique.
- Les stations qui sont en mesure de poursuivre probablement l'activité ski dans des conditions soutenables jusqu'à l'horizon 2030, tout en engageant dès à présent un plan d'adaptation au changement climatique, de reconversion et d'accompagnement socio-économique.
- Les stations pour lesquelles l'activité ski ne peut être maintenue dès maintenant et pour lesquelles une réflexion sur de nouvelles activités est engagée.

MODALITES D'INTERVENTION

Mettre en œuvre des politiques publiques d'accompagnement adossées à un projet stratégique.

Proposer un accompagnement au regard de la situation du territoire (maturité du projet prospectif, difficultés financières, implication des acteurs dans le projet...).

Mettre en place une solidarité territoriale.

Accompagner les territoires vers de nouveaux modèles durables tout en restant attractif, ainsi que toute démarche expérimentale et innovante.

Mettre en place des appels à manifestation d'intérêt, recensant les projets stratégiques des territoires et leurs plans d'actions dans le but de proposer un accompagnement adapté.

A - UNE VISION PARTAGEE AUTOUR DES STRATEGIES TERRITORIALES

ACTION 3 : ELABORER UN NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION ADAPTE AUX SPECIFICITES DES TERRITOIRES DE PLAINE**Contexte**

Les territoires de plaine sont des territoires urbains et industriels à la frontière de l'aire urbaine de Lyon ainsi que de vastes étendues rurales à proximité des bassins de vie de Lyon, Chambéry, Valence et Saint-Étienne. Ils sont des lieux de passage vers les massifs alpins. Ils disposent d'aménités permettant de répondre aux aspirations des clientèles touristiques d'aujourd'hui et de demain. Ils peuvent dévoiler leurs atouts méconnus mettant en lumière des activités, des hébergements et des savoir-faire locaux qui correspondent parfaitement aux attentes du slow tourisme.

Le slow tourisme propose de prendre le temps d'explorer l'histoire et la culture locales, tout en préservant l'environnement. Plusieurs filières y sont associées : les mobilités douces, l'itinérance, l'agritourisme, la gastronomie, l'œnotourisme. Les filières transversales comme la nature et l'itinérance émergent comme des axes fédérateurs.

L'offre touristique, aujourd'hui diffuse, pourrait faire rayonner plus fortement les territoires de plaine en s'appuyant sur le slow tourisme, le tourisme de nature et l'itinérance douce. Il s'agirait également de développer une stratégie d'accueil.

Objectifs

- Accroître l'attractivité du territoire pour retenir les clientèles de passage, développer et structurer l'offre touristique avec comme point d'appui la nature et l'itinérance. Faire des territoires de plaine une campagne vivante.
- Offrir un cadre de vie qualitatif aux habitants, qui est aussi l'écrin du tourisme.
- Soutenir un tourisme qui s'inscrit dans la durée tout en préservant son environnement et en enrichissant les communautés locales.

MODALITES D'INTERVENTION

Mettre en œuvre des politiques publiques d'accompagnement adossées à un projet stratégique.

Proposer un accompagnement au regard des spécificités du territoire.

Engager une structuration des activités touristiques en s'appuyant sur la préservation du patrimoine naturel et culturel.

Offrir des offres globalisantes (itinérance, culture, savoir-faire...) ouvertes aux habitants.

Accompagner les démarches expérimentales et innovantes.

Mettre en place des appels à manifestation d'intérêt, recensant les projets stratégiques des territoires et leurs plans d'actions dans le but de proposer un accompagnement adapté.

A - UNE VISION PARTAGEE AUTOUR DES STRATEGIES TERRITORIALES

ACTION 4 : L'INGENIERIE DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DES PROJETS TOURISTIQUES**Contexte**

Le Département de l'Isère, premier partenaire des collectivités, soutient les territoires pour renforcer leur attractivité et la qualité de vie de leurs habitants. Les projets touristiques touchent des domaines très divers qui peuvent rendre leur élaboration et leur mise en œuvre complexes. Les changements importants : dérèglement climatique, saisonnalité, nouveaux modèles de consommation amènent les porteurs de projets à devoir réfléchir autrement et anticiper les mutations.

Dans ce contexte, le Département entend accompagner les acteurs touristiques et les collectivités pour élaborer une stratégie de long terme sur leur territoire. Il compte, en lien avec son agence d'attractivité, notamment, proposer son ingénierie au profit de projets stratégiques touristiques spécifiques à chaque territoire.

Cette ingénierie territoriale regroupe des méthodes, des expertises techniques, des données d'observation et des dispositifs financiers sur des thématiques très diverses.

Objectifs

- Accompagner les collectivités dans la définition et la réalisation de leurs projets stratégiques touristiques.

MODALITES D'INTERVENTION

Mettre à disposition l'expertise technique départementale sur les sujets en lien avec le tourisme comme :

- La valorisation du patrimoine bâti et non bâti.
- La valorisation et découverte des paysages (Atlas des paysages...).
- La pratique et la diffusion artistiques (programmations des lieux de diffusion, festivals...).

• L'accompagnement au déploiement des sites de sport de pleine nature et à l'organisation d'événements écoresponsables.

• L'aide à l'identification de financements pour les projets d'investissement des Communes et EPCI.

• La définition d'une stratégie en lien avec les espaces naturels sensibles (ENS).

Accompagner les acteurs touristiques dans la qualification des offres :

• Le soutien à l'élaboration de la stratégie de développement touristique du territoire via un diagnostic flash.

• La commercialisation de son offre touristique.

• L'augmentation de la visibilité de la destination.

Proposer des outils d'aide à la décision :

• Le suivi de la fréquentation touristique et de l'évolution de l'offre.

• La veille des grandes mutations du secteur du tourisme.

• L'appui de l'étude prospective sur la ressource en eau.

B - UNE OFFRE TOURISTIQUE CONFORTÉE ET DESAISONNALISÉE

ACTION 5 : CONFORTER LES ACTIVITÉS OUTDOOR EN COHERENCE AVEC LE SCHEMA DES SPORTS DE NATURE**Contexte**

La richesse du patrimoine naturel et la diversité des activités sportives qui y sont pratiquées font de l'Isère un acteur clef des sports de nature. Le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) et le Schéma départemental des sports de nature s'inscrivent dans la démarche d'un développement harmonieux de ces activités en collaboration avec les collectivités locales. La pratique sportive est vectrice de bien-être et contribue au ressourcement personnel. L'application Isère Outdoor facilite la découverte des activités de nature sur tout le territoire.

L'articulation de ces politiques avec le Schéma du tourisme et de la montagne renforce la transversalité des politiques publiques et la cohérence des actions menées en direction des visiteurs et des habitants. La diversité des activités outdoor attire des clients aux profils variés (familles, sportifs...) qui représentent un atout touristique majeur en Isère.

Objectifs

- Renforcer et conforter l'offre outdoor à destination des visiteurs et des habitants.

MODALITES D'INTERVENTION

Faire de l'outdoor une expérience riche et immersive :

- Poursuivre l'accompagnement du développement maîtrisé et du renouvellement des offres, notamment dans le cadre du PDESI.
- Appuyer les actions de structuration et de qualification de l'offre pour une expérience client facilitée, une meilleure visibilité et un meilleur maillage territorial.

Répondre aux enjeux de cohabitation entre les pratiques touristiques et les autres usages :

- Poursuivre le travail de sécurisation et de pérennisation des accès aux sites de nature.
- Permettre une pratique raisonnée des sports de nature et favoriser le dialogue et la concertation des différents usages dans les milieux naturels.
- Soutenir les acteurs locaux dans leurs actions de sensibilisation et de responsabilisation des touristes.
- Travailler à la formalisation de partenariats pour une meilleure gestion des sites.
- Mesurer la fréquentation : impact des pratiques outdoor sur le tourisme local et l'environnement.

Renforcer le rayonnement et l'animation de la filière :

- Rendre plus accessible l'offre outdoor notamment via une commercialisation en ligne.
- Poursuivre la mise en valeur des activités via l'application Isère Outdoor.
- Promouvoir des événements majeurs et labellisés ALPES ISHERE.

B - UNE OFFRE TOURISTIQUE CONFORTÉE ET DESAISONNALISÉE

ACTION 6 : ACCOMPAGNER LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'ITINÉRANCE DOUCE**Contexte**

Défis sportifs, séjours en famille, recherche d'authenticité et découverte des richesses locales, l'itinérance est une pratique en forte expansion. Les atouts naturels et les paysages de l'Isère font du département un espace privilégié pour les amateurs de cette pratique, en particulier pédestre et cyclable.

L'itinérance est source d'attractivité et de retombées économiques et permet de revitaliser les territoires ruraux. L'enjeu est de proposer une offre de qualité reposant sur une coordination d'acteurs pour des prestations adaptées (hébergements, services) et un maillage territorial.

Le Département propose 9 000 km de sentiers dédiés à la balade et à la randonnée non motorisée et s'attache à offrir un réseau performant. Côté vélo, la structuration des itinéraires comme la ViaRhôna et La Belle Via ainsi que le développement du vélo à assistance électrique, sont venus enrichir récemment l'offre cyclo touristique.

Objectifs

- Renforcer et conforter l'offre d'itinérance douce à destination des visiteurs et des habitants.

MODALITES D'INTERVENTION

Enrichir les expériences itinérantes iséroises :

- Accompagner de nouveaux services touristiques et équipements le long des itinéraires pour une offre améliorée.
- Favoriser la dynamique touristique autour de La Belle Via, ViaRhôna, Via Chartreuse, Via Vercors.
- Aménager ou soutenir de nouveaux itinéraires structurants (véloroute des 5 Lacs, liaison Oisans, liaison Rives/vallée du Rhône, véloroute V64, ...) et les boucles pertinentes.
- Soutenir la valorisation des identités locales sur les haltes et les aires de détente des itinérances et développer les « pas de côté » permettant d'identifier les points d'intérêt patrimoniaux ou naturels sur les itinéraires.
- Enrichir le parcours d'offres labellisées « Accueil vélo ».

Poursuivre la structuration du PDIPR :

- Maintenir un réseau d'itinéraires pédestres de qualité et l'animer en partenariat avec les acteurs locaux.

Conforter le rayonnement et l'animation de la filière :

- Consolider l'animation des acteurs de la filière vélo/VAE.

B - UNE OFFRE TOURISTIQUE CONFORTÉE ET DESAISONNALISÉE

ACTION 7 : RENFORCER LES INTERRELATIONS ENTRE TOURISME, PATRIMOINE, CULTURE ET SAVOIR-FAIRE (GASTRONOMIE, AGRICULTURE, ...)**Contexte**

Les voyageurs portent un intérêt croissant à l'art, l'histoire, la gastronomie, la nature, les savoir-faire et la vie locale. Ils sont en quête d'authenticité, d'expériences culturelles locales, immersives et personnalisées.

L'Isère, de par sa richesse naturelle et patrimoniale, dispose d'atouts en phase avec les attentes actuelles des visiteurs qui sont à la recherche d'autres formes de tourisme. En réponse à ces attentes, le Département impulse des politiques culturelles, sportives, il valorise le terroir et les savoir-faire, qui sont des points d'appui pour enrichir l'offre existante. Le tourisme à l'année induit une diversification des activités proposées, une volonté de différenciation entre territoires qui ne peuvent être mises en place sans une action coordonnée entre les acteurs.

Objectifs

- Mettre en valeur et renforcer les relations entre les filières pour proposer aux touristes isérois des expériences touristiques plus singulières et plus riches, dans le respect des modes de vie, de la culture et des ressources naturelles des territoires..

MODALITES D'INTERVENTION

Identifier des passerelles entre le patrimoine, la culture, les produits du terroir et les savoir-faire :

- Animer le réseau des professionnels et des Offices de tourisme pour développer de nouvelles offres.
- Poursuivre le développement de séjours tout compris.
- Valoriser les produits locaux, notamment la marque « Nos produits Is Here », dans les guides touristiques et dans le cadre de séjours à thème.
- S'appuyer sur les inventaires des atouts culturels et patrimoniaux et sur les sites sportifs des territoires pour enrichir les offres croisées.
- Poursuivre les animations au sein des Espaces naturels sensibles (nature et lien social, nature et culture), notamment via les campagnes estivales qui permettent de toucher aussi bien les Isérois que les touristes.

Enrichir l'offre touristique de nouveaux lieux de visite :

- Diversifier l'offre agritouristique pour découvrir les sites de productions.
- Faire connaître ou redécouvrir les patrimoines ruraux et urbains méconnus : halles, églises, châteaux, patrimoine géologique, industriel, du 20^{ème} siècle ainsi que le patrimoine immatériel.

B - UNE OFFRE TOURISTIQUE CONFORTÉE ET DESAISONNALISÉE

ACTION 8 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LA QUALIFICATION DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES**Contexte**

Les professionnels du tourisme se doivent de proposer des offres plus qualitatives et plus durables. Aussi, le Département les soutient dans cette démarche et œuvre afin que soient développées des expériences locales, personnalisées et conviviales.

En matière d'hébergement, la montagne concentre la plus grande part des lits touristiques avec une majorité de meublés, alors que la plaine offre un hébergement diffus et parfois peu qualifié. L'hôtellerie de plein air domine les lits touristiques (57 %) en plaine avec des formes d'établissements plus ou moins modernes. Ainsi, l'Isère compte un nombre grandissant de structures vieillissantes et non classées. Si les problématiques sont assez différentes entre territoires, l'offre doit néanmoins s'adapter à la demande touristique en termes de diversité, de localisation, de durabilité et de qualité.

Objectifs

- Favoriser la qualification de l'offre et la montée en compétence des opérateurs touristiques pour une meilleure réponse aux attentes des clientèles. Plus spécifiquement, sur l'immobilier de loisirs, accompagner les collectivités sur cet enjeu d'aménagement du territoire.

MODALITES D'INTERVENTION

Former et sensibiliser les socio-professionnels aux enjeux de l'accueil touristique :

- Proposer des sessions de formation et de sensibilisation à destination des acteurs touristiques et des gestionnaires d'hébergements, en particulier sur l'accueil clients, les marchés et tendances, la promotion en ligne, ...
- Encourager la qualification des hébergements en incitant les propriétaires à obtenir des classements ou labels de qualité et de durabilité reconnus.

- Promouvoir les établissements engagés dans une démarche éco-responsable et favorisant l'identité iséroise.

Soutenir la structuration d'une offre qualifiée et engagée :

- Soutenir les collectivités publiques dans la rénovation et la qualification de leurs hébergements (hôtellerie de plein air, aires de camping-car/vans, gîtes communaux, hébergements spécialisés, refuges...).
- Au regard d'un projet touristique structurant, encourager le renouvellement ou la création d'hébergements touristiques publics dans les zones où les hébergements sont insuffisants.

Proposer aux collectivités un diagnostic des hébergements de loisirs, outil d'aide à la décision, en lien avec les organismes spécialisés.

B - UNE OFFRE TOURISTIQUE CONFORTÉE ET DESAISONNALISÉE

ACTION 9 : ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS LIÉES
À LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Contexte

Le développement du tourisme à l'année, son acceptabilité par les habitants, les flux, la mobilité, les investissements nécessaires et la prise en compte de la préservation de l'environnement sont des sujets dont s'emparent les acteurs du tourisme. Ils agissent notamment pour créer et valoriser des offres touristiques, réguler les flux et élargir la notion d'accueil à celle d'hospitalité en lien avec les habitants.

L'attrait des sites naturels pour la population et de nouvelles clientèles, entraîne ponctuellement des conflits d'usage et des pics de fréquentation susceptibles de fragiliser l'équilibre local et la quiétude recherchée.

La Commission départementale des espaces, des sites et itinéraires (CDESI) concourt au développement maîtrisé et harmonieux des sports et loisirs en milieu naturel, en veillant notamment à la cohabitation des pratiques. Le Département est attaché à évaluer les impacts de la fréquentation sur ses espaces naturels sensibles. Le travail de sensibilisation des acteurs, des pratiquants et des visiteurs est également un axe essentiel pour tendre vers des pratiques acceptées.

Objectifs

• Anticiper les mutations présentes et à venir, tout en portant la vision d'un tourisme positif, vecteur d'activité économique, soucieux des questions environnementales et facteur de cohésion sociale.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Pour les sites de nature et sites protégés :

• Poursuivre le travail d'identification des sites à forte fréquentation et proposer des offres alternatives, notamment à travers les canaux de communication.

• Mettre en place une méthode d'évaluation des impacts de la fréquentation des sites saturés, définir leur seuil de tolérance environnementale et sociale, et accompagner les actions de maîtrise et/ou de report de fréquentation.

• Prévenir et agir sur les dégradations liées aux pratiques de loisirs et à l'accès aux sites.

• Poursuivre le travail mené par la CDESI et donner une impulsion à la fonction d'accueil et de sensibilisation.

Pour les événements de renommée :

• Soutenir en lien avec les organisateurs la mise en place d'accès facilités et plus décarbonés.

S'appuyer sur les outils d'observation de la fréquentation touristique et les indicateurs touristiques pour évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux du tourisme.

ORIENTATION : mettre en place une réflexion sur l'optimum de fréquentation touristique portée avec les acteurs du tourisme du département et pilotée par l'agence Isère Attractivité.

C - UN TOURISME SOURCE DE VITALITÉ ET DE DURABILITÉ DES TERRITOIRES

ACTION 10 : CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE NOTRE DESTINATION
ET L'IDENTITÉ PROPRE DE L'ISÈRE

Contexte

L'agence Isère Attractivité du Département de l'Isère a pour mission de rendre le territoire attractif tant en termes de destination touristique qu'en termes de lieu de vie pour ses habitants, en valorisant son cadre de vie, son patrimoine, ses savoir-faire, ses espaces naturels, sa gastronomie, ses produits, services et entreprises. Isère Attractivité s'attache prioritairement à développer une stratégie touristique pour attirer les touristes français et étrangers et faire de l'Isère un territoire accueillant et privilégié pour des publics diversifiés (entreprises, touristes, porteurs de projets, habitants, professionnels, talents).

L'agence poursuit 4 orientations stratégiques pour faire de l'Isère une :

• **Terre d'épanouissement** qui favorise l'épanouissement au contact d'espaces naturels de proximité et au travers de pratiques sportives diversifiées et d'une vie culturelle riche et dense.

• **Terre de savoirs et savoir-faire** révélant le système d'innovation et le socle de savoirs et de savoir-faire en Isère (artisanat, sciences et technologie, gastronomie et produits locaux).

• **Terre d'évasion** en développant des expériences touristiques uniques où l'immersion et la stimulation des sens sont au cœur du vécu des visiteurs.

• **Terre d'opportunités** en valorisant le dynamisme du territoire pour l'accueil de nouvelles activités, de nouveaux actifs et de nouveaux talents et permettre à tous de relever des challenges.

MODALITÉS...

Assurer la promotion et la communication touristique du Département :

• Faire rayonner le territoire, développer l'image de l'Isère, sa notoriété et son attractivité sur le marché français et les marchés étrangers prioritaires.

• Poursuivre le développement de la marque départementale ALPES ISHERE.

:: D'INTERVENTION

Faire valoir l'identité et le cadre de vie du territoire :

• Faire connaître les atouts naturels du territoire et renforcer le rayonnement des filières porteuses : outdoor, itinérance, déconnexion, bien-être.

• Mettre en avant les talents et les savoir-faire des Isérois en poursuivant la démarche d'ambassadeurs.

• Valoriser la gastronomie iséroise et faire rayonner la marque « Nos produits IS HERE ».

• Travailler sur l'accompagnement des entreprises à l'accueil de nouveaux actifs et développer une offre de découverte des entreprises.

Fédérer les acteurs touristiques :

• Mettre en réseau les acteurs pour permettre une convergence d'actions au service de l'attractivité de l'Isère.

• Fédérer les acteurs autour de projets partagés porteurs de valeur (valorisation du territoire, limitation de l'empreinte carbone, grands événements...).

Accompagner le développement et la qualification de l'offre touristique :

• Proposer de nouvelles offres de séjours thématiques : multi-filières, courts séjours, sans voiture, itinérants...

• Promouvoir des labels de qualité auprès des acteurs du territoire et accompagner leur obtention.

ANNEXE 1

LES FICHES ACTION

C - UN TOURISME SOURCE DE VITALITE ET DE DURABILITE DES TERRITOIRES

ACTION 11 : RENDRE LE TOURISME PLUS ACCESSIBLE A TOUS

Contexte

Le tourisme est une activité qui vise la découverte, le développement et l'épanouissement personnel. Il s'avère toutefois que les offres d'hébergement et les activités de loisir ne sont pas toujours accessibles à tous les publics du fait de l'aménagement contraint, la politique tarifaire ou encore, le manque de services adaptés ou de formation des professionnels.

Le Département accompagne les Isérois tout au long de leur vie et est attaché à l'accès des offres touristiques pour tous, personnes en situation de handicap, familles avec jeunes enfants, adolescents, séniors, personnes en situation précaire...

Objectifs

- Agir aux côtés des acteurs du tourisme et des acteurs sociaux pour améliorer les offres touristiques adaptées pour tous.

MODALITES D'INTERVENTION

Favoriser la création d'offres accessibles au plus grand nombre :

- Veiller à la mise en accessibilité des sites touristiques, culturels et sportifs et outils de médiation financés ou portés par le Département.

- Accompagner les professionnels du tourisme social dans la mise en place d'offres de séjours accessibles (équipement ou matériel adapté) ou d'expérimentations.

- Permettre aux aidants et aux personnes en situation fragile de visiter une destination touristique en louant un logement dans des résidences autonomie.

- Mener un travail de réflexion sur la mobilisation possible de l'existant pour créer des séjours de répit adaptés pour les aidants.

Renforcer la sensibilisation des professionnels du tourisme à l'accessibilité et accélérer la mise en place d'offres diversifiées :

- Créer et diffuser des guides informatifs spécifiques sur l'accueil et l'accessibilité des personnes en situation de handicap (tout type de handicap) ou publics en situation fragile.

Valoriser les offres existantes :

- Référencer les activités, services et équipements adaptés à l'échelle de l'Isère pour proposer une offre touristique adaptée et la rendre plus lisible.

C - UN TOURISME SOURCE DE VITALITE ET DE DURABILITE DES TERRITOIRES

ACTION 12 : ACCOMPAGNER L'EMPLOI DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE

Contexte

La filière touristique iséroise génère plus de 29 300 emplois, soit 7 % de l'emploi départemental. Ce secteur connaît des difficultés de recrutement du fait de nombreuses reconversions de professionnels et d'une forte concurrence intersectorielle. Pour délivrer une offre de qualité, les entreprises touristiques doivent pouvoir se former, recruter plus facilement et fidéliser leur personnel. L'emploi touristique se caractérise par la saisonnalité et par la pluriactivité, avec différents enjeux :

- Pour les habitants : la reconversion lors des périodes inter-saisons, la réversibilité de l'emploi en cas de manque d'enneigement ...

- Pour l'accueil de saisonniers externes : l'accès au logement, à la mobilité...

Le Département, chef de file de l'action sociale et de l'insertion, soutient et accompagne le retour vers l'emploi avec l'appui des acteurs de ce secteur. A titre expérimental, cette politique publique pourra être mise au service des métiers en tension du tourisme en complément des actions menées par Isère Attractivité auprès des professionnels.

MODALITES D'INTERVENTION

Accompagner les professionnels :

- Mettre en place des programmes de formation et de perfectionnement pour les acteurs du secteur, en mettant l'accent sur les compétences liées à l'accueil, la gestion de destination, la durabilité et la diversification de l'offre touristique.

Susciter des vocations :

- Expérimenter des parcours intégrés d'apprentissage permettant de découvrir des métiers en tension dans les zones touristiques.

- Sensibiliser aux opportunités et aux avantages des métiers touristiques en relayant les campagnes de recrutement.

Accompagner les recrutements :

- Proposer des méthodes innovantes de recrutement au secteur touristique.

Accompagner l'accueil des saisonniers :

- Etablir un diagnostic pour identifier les territoires en tension sur les recrutements de saisonniers et expérimenter des solutions appropriées en lien avec les collectivités concernées.

ORIENTATION : réflexion sur une expérimentation des parcours intégrés d'apprentissage permettant de découvrir des métiers en tension dans les zones touristiques et des parcours professionnels entre structures (tourisme et collectivités par exemple).

C - UN TOURISME SOURCE DE VITALITE ET DE DURABILITE DES TERRITOIRES

ACTION 13 : FAIRE DES JEUNES LES FUTURS BENEFICIAIRES DES ATOUTS DU TERRITOIRE**Contexte**

Le tourisme des jeunes est l'un des secteurs qui enregistre la plus forte croissance. Le départ en vacances participe à la formation et à l'acquisition de l'autonomie. Il contribue au renouvellement et au développement des clientèles touristiques, car les jeunes vacanciers d'aujourd'hui seront les touristes de demain. La France et le voyage de proximité (Europe) demeurent leur priorité pour les voyages à venir. Il est à souligner que cette population est plus sensible au tourisme responsable, ce qui contribue à adapter les offres en ce sens, sans pour autant remettre en cause le modèle existant.

Les atouts patrimoniaux et naturels de l'Isère et les nombreuses actions déjà mises en place par le Département constituent une opportunité pour séduire les jeunes.

Objectifs

- S'appuyer sur les atouts du département pour la mise en place d'une offre touristique en adéquation avec les attentes et contribuer à la connaissance et la sensibilisation du milieu naturel et patrimonial.

MODALITES D'INTERVENTION

Soutenir la rénovation des refuges de montagne, outil de sensibilisation et de découverte du milieu montagnard :

- Améliorer l'accueil des familles et des jeunes

Proposer des offres de découverte aux jeunes Isérois :

- Poursuivre et adapter l'accompagnement des activités sportives et culturelles à destination des collégiens et des élèves lors des sorties scolaires.

- Sensibiliser le jeune public à la richesse et à la fragilité des milieux protégés par le soutien d'actions pédagogiques (ENS, PNR, Isère Drôme Destination Juniors...).

- Elargir les pratiques culturelles des jeunes par la proposition d'offres d'animations, événements et temps forts attractifs sur le territoire isérois et conforter la gratuité des musées départementaux.

C - UN TOURISME SOURCE DE VITALITE ET DE DURABILITE DES TERRITOIRES

ACTION 14 : AGIR EN FAVEUR DES MOBILITES TOURISTIQUES**Contexte**

La place du tourisme en France induit la prise en compte nécessaire des mobilités touristiques au regard des enjeux de décarbonation et d'équité sociale. Deux types de déplacements sont concernés, les déplacements d'accès au lieu touristique depuis le domicile (moyenne ou longue distance) et les déplacements internes à ce lieu.

La prise en compte de la mobilité durable implique une coordination d'acteurs variés pour mener des actions efficaces répondant aux besoins des touristes.

En Isère, l'accessibilité aux massifs alpins est contrainte, induisant une forte dépendance à la voiture qui nécessiterait une réflexion à l'échelle du territoire. Au regard de ses compétences, le Département assure la viabilité du réseau routier départemental, finance les dessertes hivernales des stations en transport en commun, accompagne aujourd'hui le développement des mobilités douces et les collectivités porteuses de projets touristiques.

Objectifs

- Agir au regard des compétences propres du Département en matière de mobilités.

MODALITES D'INTERVENTION

Proposer des offres de mobilités touristiques douces :

- Informer sur l'ensemble de l'offre mobilité, tous modes (routes, réseaux TC routiers, ferroviaires et aériens, covoiturage, modes actifs) au travers du site Itinisère.

Accompagner les projets de mobilités décarbonées des collectivités :

- Soutenir l'élaboration de schémas territoriaux de mobilité touristique.
- Accompagner les démarches d'expérimentation en matière de mobilités touristiques et d'ascenseurs valléens.
- Poursuivre l'équipement des sites touristiques en services et équipements adaptés au vélo.

Maintenir une accessibilité à l'Isère par voie aérienne :

- L'aéroport Grenoble Alpes Isère s'inscrit dans une démarche de décarbonation, avec la qualité de service d'une structure de proximité et la possibilité d'acheminement vers les stations par car.

Communiquer sur les solutions alternatives de mobilité en Isère :

- Poursuivre la conception d'offres touristiques sans voiture.
- Promouvoir le covoiturage en Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Financer des offres de mobilités douces pour les événements de grande ampleur.

ORIENTATION : être partie prenante d'une réflexion sur le développement de mobilités plus respectueuses de l'environnement, en lien avec les collectivités locales, les Autorités Organisatrices des Mobilités, la Région et l'Etat.

ANNEXE 2 LE DIAGNOSTIC

Dans le cadre de la définition de son schéma du tourisme et de la montagne, le Département a souhaité établir un diagnostic permettant d'élaborer une stratégie éclairée et de faire du schéma un véritable outil stratégique de pilotage et de mise en œuvre opérationnelle de sa politique tourisme et montagne.

Ce diagnostic a été produit au regard de :

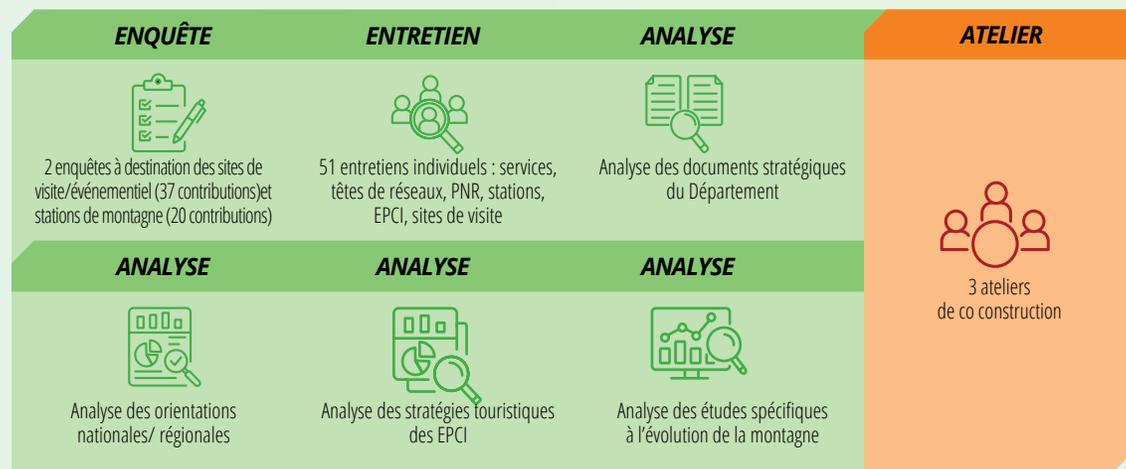
- Une large concertation pour comprendre les enjeux et les attentes des acteurs majeurs du Département.
- Une analyse territoriale faisant ressortir les spécificités de l'Isère.
- Une analyse touristique pour comprendre l'offre et les attentes du touriste isérois.

1. UNE CONCERTATION ESSENTIELLE

L'élaboration du schéma du tourisme et de la montagne s'est construite à partir d'un état des lieux concerté, visant à définir une stratégie partagée par

l'ensemble des acteurs.

Il s'appuie sur les éléments suivants :



2. LES SPECIFICITES TERRITORIALES

Le territoire de l'Isère est composé d'une grande diversité géographique. C'est le département le plus vaste de la région Auvergne-Rhône-Alpes, rassemblant 512 communes dans 18 EPCI, dont la métropole grenobloise.

Un maillage territorial contrasté qui se décompose entre deux espaces :

- **Espaces de plaine** comprenant des territoires urbains et industriels à la frontière de l'aire urbaine de Lyon ainsi que de vastes étendues rurales ;
- **Espaces de moyenne et haute montagne** dont l'économie est majoritairement axée sur le tourisme, les alpages et l'agriculture.

UNE DIVERSITÉ DE TERRITOIRES ET DE PAYSAGES PERMETTANT DE PROPOSER UNE OFFRE TOURISTIQUE VARIÉE ET DESTINÉE À DE MULTIPLES PUBLICS.

ENQUÊTE (Données été 2023 de juin à septembre)

Le territoire :

Superficie : 7 431 km² soit 11 % de la région Auvergne-Rhône-Alpes

1,28 million d'habitants soit 16 % de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Préfecture : Grenoble

Sous-préfectures : La Tour-du-Pin et Vienne

512 communes dont 141 en territoire de montagne



ACCESSIBILITE

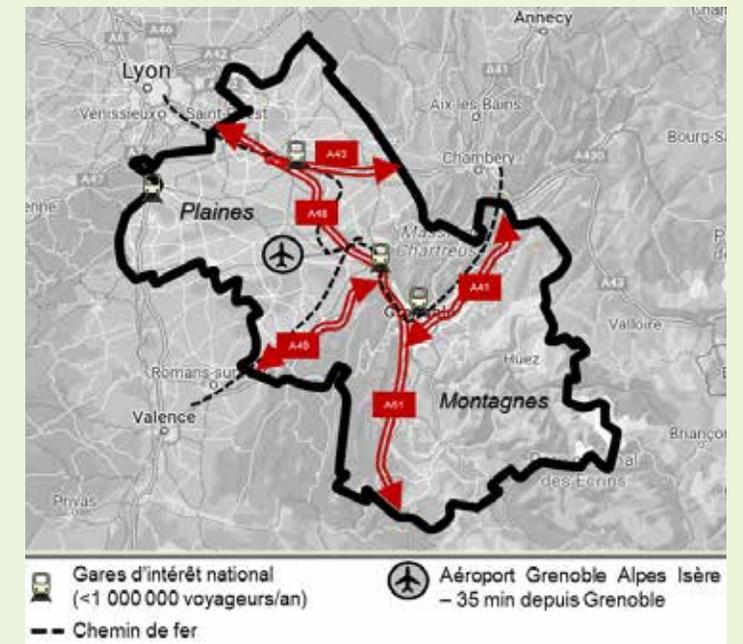
Les réseaux de transports se déploient vers et depuis l'épi-centre grenoblois.

• **Accessibilité routière :** le département est traversé par cinq axes autoroutiers qui convergent largement en direction de Grenoble et qui proviennent notamment des pôles urbains voisins (Lyon, Valence, Chambéry).

• **Accessibilité ferroviaire :** quatre gares d'intérêt national : Grenoble, Vienne, Voiron et Bourgoin-Jallieu, 40 gares de TER et 1 gare TGV à Grenoble qui relie le département à la capitale en 3h.

• Un réseau de cars Transalitude qui permet de relier la gare de Grenoble à 14 stations du territoire.

• Un aéroport international dont le trafic est fortement concentré sur la saison hivernale (80 % de son activité), pour un public international (99 % des arrivées) qui pratique les sports d'hiver.



UNE ACCESSIBILITÉ CONTRAINTE AUX MASSIFS ALPINS ET UNE FORTE DÉPENDANCE À LA VOITURE. TRAVAILLER À DES SOLUTIONS DE MOBILITÉS DÉCARBONÉES.

ANNEXE 2

LE DIAGNOSTIC

DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE POSITIVE PORTÉE PAR LA PROXIMITÉ DES AGGLOMÉRATIONS GRENOBLOISE ET LYONNAISE.

Fort de ses 1.280.000 habitants, le département est un territoire largement rural, avec toutefois une forte polarité autour de Grenoble-Alpes Métropole (450 000 habitants).

Le département bénéficie du rayonnement des villes alentours : Chambéry, Lyon, Saint-Etienne et Valence. La dynamique démographique est croissante (+0,7 % entre 2008 et 2019) :

- La proximité avec la métropole lyonnaise profite au nord du département, qui connaît un essor démographique et un étalement urbain.
- Grenoble dont le rayonnement scientifique et universitaire attire de nombreux étudiants, ainsi qu'une population d'actifs jeunes et diplômés.

UN PATRIMOINE NATUREL RICHE

Un écrin de montagnes

Le département est surplombé par des territoires de montagne : Belledonne, la Chartreuse, la Matheysine, l'Oisans, le Trièves et le Vercors qui disposent de paysages variés et d'identités locales spécifiques.

La filière montagne constitue l'un des piliers socles de l'attractivité départementale.

UN ENJEU DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES HABITANTS ET VISITEURS À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET DE LA BIODIVERSITÉ.

PRENDRE EN COMPTE LES DIFFÉRENTES IDENTITÉS DES TERRITOIRES, TRÈS FORTES EN PARTICULIER DANS LES MASSIFS.

Un espace préservé

- 1 parc naturel national - les Ecrins.
- 2 parcs naturels régionaux - le Vercors et la Chartreuse - jouent un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité.
- 19 Espaces naturels sensibles (ENS) départementaux.
- 127 locaux en plaine et en montagne, sont de réels conservatoires de la diversité naturelle locale.

DES ACTIVITES OUTDOOR PREPONDERANTES

- Un environnement naturel riche propice à un large éventail d'activités : 300 activités plein air, 9 000 km de sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, 415 km de véloroute/voie verte, 44 sites d'escalade labellisés.
- Une offre « sports d'hiver » conséquente : 21 stations et 1 029 km de pistes qui favorisent le ski alpin, la randonnée, le ski nordique ou la raquette.

LES ESPACES NATURELS POINTS D'APPUI D'ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET D'ITINÉRANCE À DESTINATION DE TOUT PUBLIC.

DES ATOUTS CULTURELS ET EVENEMENTIELS STRUCTURANTS

Une richesse patrimoniale

- Héritière d'un riche patrimoine, l'Isère compte plus de 500 sites reliés au patrimoine culturel : châteaux, sites archéologiques, patrimoine industriel ou religieux.
- Une offre muséale importante : 70 musées, dont 11 musées départementaux gratuits favorisant l'accès pour tous à la culture.
- La sauvegarde du Petit train de La Mure, élément structurant d'un territoire rural.

Une programmation culturelle, sportive et des animations nombreuses

- Le territoire compte 30 théâtres et 35 salles de spectacle.

- Chaque année plus de 100 manifestations d'envergure nationale/internationale sont organisées en Isère (coupe Icare, Jazz à Vienne, Festival Berlioz, Festival les Belles Journées, Tomorrowland Winter, Festival du rire de l'Alpe d'Huez...).

UN PATRIMOINE CULTUREL RICHE, PARFOIS MÉCONNU ET DES ÉVÉNEMENTS EMBLÉMATIQUES, AU RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL QUI SONT DE VÉRITABLES ATOUTS D'ATTRACTIVITÉ.

ANNEXE 2

LE DIAGNOSTIC

3. LE TOURISME EN ISERE

LE TOURISME : AFFAIRE DE TOUS

L'article 104 de la loi NOTRe dispose que le tourisme est une compétence partagée « entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier » qui nécessite d'être appréhendée en coopération avec les partenaires institutionnels pour des orientations partagées et un effet levier sur les projets structurants de territoire.

Le schéma doit s'inscrire en complémentarité et en cohérence avec les orientations nationales et régionales et prendre en compte les stratégies des EPCI.

Orientations nationales et régionales en vigueur :

- La stratégie interrégionale d'aménagement du Massif des Alpes.
- La convention interrégionale du Massif des Alpes.
- Les rapports nationaux liés à la montagne qui soulignent la nécessaire coordination des acteurs pour un meilleur accompagnement.
- Les enseignements des états généraux de la transition du tourisme de montagne.
- Le plan tourisme régional 22/28 et le plan montagne 2 de la Région AURA.

Il est à souligner que le Département est membre de nombreuses instances dédiées à la montagne (Conseil national de la montagne, Comité de massif) au sein desquelles l'ensemble des acteurs des territoires, institutionnels, socio-professionnels, associatifs sont représentés.

L'analyse des **stratégies touristiques** des EPCI a fait ressortir 3 orientations de travail spécifiques :

En plaine :

- Le développement et la structuration d'offres autour de la nature et de l'itinérance
- L'animation des zones rurales.
- La nécessité de travailler en partenariat avec les territoires voisins pour proposer des offres cohérentes.

En montagne :

- Le tourisme responsable : diversification des offres, lisser les pics de fréquentation
- Le développement de pôle d'excellence en sport de montagne.
- Le renouvellement de l'offre d'hébergement.

LE TOURISME : UNE POLITIQUE PUBLIQUE MULTI PARTENARIALE ET CONCERTÉE.

UNE NÉCESSAIRE COORDINATION AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS POUR ACCOMPAGNER DES PROJETS DE TRANSITION TOURISTIQUE.

CRÉER LES CONDITIONS D'UN ENGAGEMENT ET D'UNE ADHÉSION.



DE NOUVELLES ATTENTES DES TOURISTES

ASPIRATIONS	MOTIVATIONS
 <p>Nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être en contact avec la nature • Respect de l'environnement • Besoin d'expériences plus authentiques • Attirait pour les hébergements insolites immersifs • Se déplacer lentement (à pied, à vélo)
 <p>Convivialité et partage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'imprégner du mode de vie local • Rencontre avec les locaux • Attirait pour les hébergements plus intimistes et authentiques • Activités en famille (activités de plein air, jeux)
 <p>Dépaysement et déconnexion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rupture avec le quotidien • Prendre l'air, se ressourcer • S'éloigner du tourisme de masse • Voyager sur les ailes de saison • Eviter les grands complexes hôteliers
 <p>Découverte et enrichissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enrichissement culturel . • Découverte des richesses du territoire • Découvrir les cultures, participer aux coutumes, activités d'apprentissage • Consommer local



Slowtourisme
Séjours axés sur la découverte, la relaxation, la réflexion



UNE IMAGE FORTEMENT ASSOCIÉE À LA NATURE QUI RÉPOND AUX ASPIRATIONS DES TOURISTES QUI SE TOURNENT DÉSORMAIS VERS DES ACTIVITÉS PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT.

ANNEXE 2 LE DIAGNOSTIC

LE POIDS ECONOMIQUE DU TOURISME

Le tourisme est primordial sur le territoire de l'Isère
puisqu'il ré pond à 3 fonctions :

Economique :

- 1,4 milliard d'euros de consommation touristique (produit des nuitées et de la dépense moyenne par jour et par personne).
- La filière montagne constitue l'un des piliers socle de l'attractivité touristique départementale, et représente près de 60 % du chiffre d'affaires annuel des entreprises touristiques iséroises dans les secteurs de l'hébergement et des activités de loisirs.

Employabilité :

- 7 % de l'emploi départemental avec 29 300 emplois directs.
- En montagne, l'activité « ski » permet de nombreuses retombées directes ou indirectes et représente ainsi 82 % du chiffre d'affaires du tourisme. Les quatre mois d'hiver génèrent l'essentiel des ressources pour l'année entière. L'emploi en montagne se caractérise donc par la saisonnalité et la pluriactivité.

LE TOURISME UN ENJEU DE RICHESSE, D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'EMPLOI.

EN MOYENNE MONTAGNE UN ENJEU DE PRÉSERVATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE VITALITÉ DU TERRITOIRE.

UN ENJEU DE PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE DES HABITANTS (CONFLITS D'USAGE ET PICS DE FRÉQUENTATION).

34 Aménagement du territoire et amélioration du cadre de vie des habitants :

- 204 M€ d'investissement pour l'aménagement du territoire.

L'OFFRE TOURISTIQUE ET LES FILIERES



ANNEXE 2

LE DIAGNOSTIC

L'OFFRE TOURISTIQUE ET LES FILIERES

Une activité touristique majoritairement en lien avec la montagne composée de filières socles attractives.



Une offre sport d'hiver qui doit se réinventer en montagne à l'aune des évolutions climatiques. Des espaces naturels points d'appui des activités de pleine nature et d'itinérance.

Une offre variée qui répond à différentes cibles (publics touristiques en séjour et excursionnistes, résidents et familiaux...), des activités sportives/sensationnelles (escalade, parapente, trail, via ferrata, spéléologie etc.), un réseau de bases de loisirs...

Un renouvellement des offres à poursuivre ainsi que des offres différenciantes à appuyer (escape game outdoor, vélorail, etc.).

Des ressources culturelles (patrimoine matériel et immatériel) qui viennent compléter l'offre touristique.

Le département dispose de quelques sites emblématiques et de nombreuses pépites. Les musées du Département sont l'une des « locomotives » de l'attractivité patrimoniale du territoire.

Existence d'un petit patrimoine à une échelle locale à faire redécouvrir aux visiteurs et habitants (balades estivales, création de guides du petit patrimoine).

La marque « nos produits IS HERE » met en avant les produits et les savoir-faire du territoire isérois et garantit la juste rémunération des agriculteurs. Des pro-

duits identitaires (noix de Grenoble, Saint-Marcellin, Bleu du Vercors-Sassenage, ravioles du Dauphiné...). La création de recettes de l'Isère constitue un engagement pour la promotion de la gastronomie iséroise.

Une offre d'accueil sur tout le territoire permettant de recevoir des congrès, salons et séminaires générateurs d'un tourisme d'affaires.

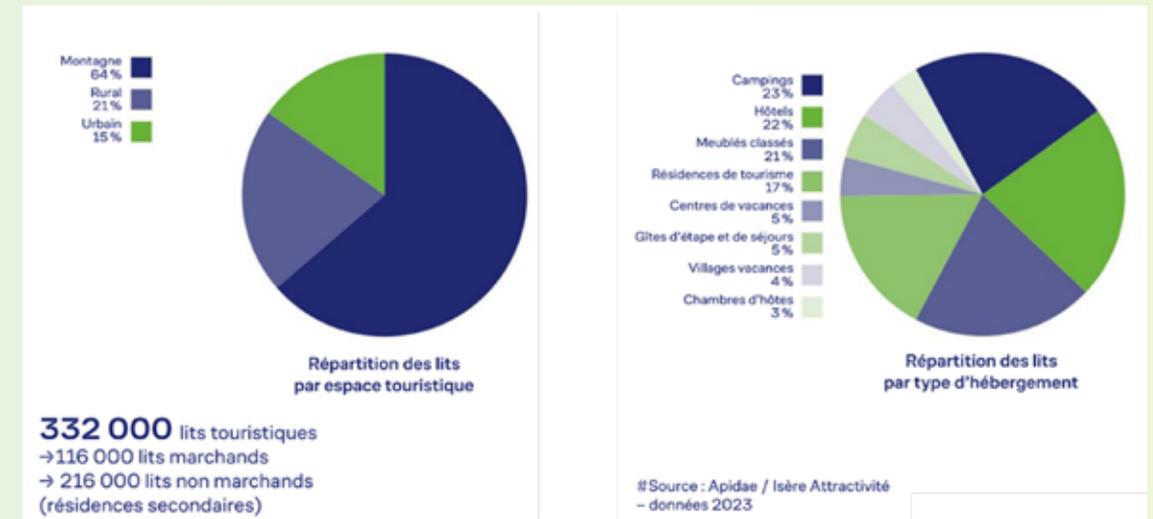
Deux stations thermales emblématiques qui s'inscrivent en lien avec les nouvelles attentes des clients.

Une offre d'activités de loisirs variée sur l'ensemble du territoire avec des pôles de concentration aux abords de Grenoble ou au Nord du territoire (parcs à thème, base de loisirs...) qui vient soutenir et appuyer l'offre en proposant nombre d'activités à destination de la population locale et des excursionnistes de proximité.

→ RÉÉQUILIBRER LA NOTORIÉTÉ ENTRE LES FILIÈRES ET LES SITES TOURISTIQUES PERMETTANT L'ÉTALEMENT DES FLUX.
→ CRÉATION DE PARCOURS TOURISTIQUES INTER FILIÈRES.

L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

L'offre d'hébergement touristique est un enjeu tant sur les territoires de plaine que de montagne.



Une part importante d'hébergements non-marchands.

Une offre marchande qui doit se renouveler :

- Un nombre important de lits froids lié à la fin des programmes de gestion des résidences.
- Des hébergements à remettre aux normes.

Un parc d'hébergement plutôt milieu de gamme dont les performances sont mitigées entre typologie d'hébergements :

- Une majorité d'établissements milieu de gamme sur l'ensemble du territoire.
- Un taux d'occupation qui reflète la forte saisonnalité de l'activité.

UN ENJEU DE QUALIFICATION DE L'OFFRE ET DE RÉNOVATION DE NOMBREUX HÉBERGEMENTS EN RÉPONSE AUX ATTENTES DES CLIENTÈLES.

ANNEXE 2

LE DIAGNOSTIC

LES CLIENTELES TOURISTIQUES

L'Isère est le 3^{ème} département le plus fréquenté à l'échelle régionale.

Provenance de la clientèle : région AuRA (34 %), autres régions : Ile-de-France (17 %) et PACA (11 %).



Des clientèles étrangères européennes de proximité (20 %) :

- En provenance des Pays-Bas, d'Allemagne et de Belgique qui viennent au printemps et l'été pour le cadre naturel et les hébergements de plein air.
- En provenance du Royaume-Uni qui viennent principalement pour pratiquer des sports d'hiver.

CLIENTELE DE PROXIMITE FRANÇAISE

L'Isère dispose aussi de 3 bassins de vie importants :

- Grenoble-Alpes Métropole, territoire métropolitain de 433 000 habitants, soit 36 % de la population départementale.
- Vienne avec près de 95 000 habitants.
- Bourgoin-Jallieu avec plus de 56 000 habitants.

Du fait de sa proximité avec l'agglomération lyonnaise, l'Isère bénéficie d'une zone de chalandise primaire majeure avec un total de près de 1,5 million de résidents à 1h du centre géographique du département.

Des zones secondaires et tertiaires voisines de moindre importance :

- Saint-Etienne Métropole avec plus de 406 000 habitants.
- Le Grand Chambéry avec près de 140 000 habitants.
- Valence avec près de 65 000 habitants.

LA DEMANDE TOURISTIQUE

- Une saisonnalité propre au tourisme de montagne de moins en moins marquée qui reflète le développement de l'activité touristique estivale et des ailes de saison.
- L'Isère attire les « spécialistes » ou les grands amateurs de certaines activités ciblées : pleine nature, outdoor, cyclotourisme, itinérance, culture et festivals...
- Attire du tourisme en Isère dans le cadre de court séjours (60 % des touristes restent 1 à 3 nuits).

CAPTER DES FLUX DE RÉSIDENTS DE PROXIMITÉ EN PROVENANCE DES AGGLOMÉRATIONS VOISINES.

RENFORCER LES OFFRES DE COURTS SÉJOURS QUI REPRÉSENTENT UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT SUR LES AILES DE SAISONS.

LA POLITIQUE TOURISME DEPARTEMENTALE

- Un schéma de développement touristique datant de 2003.
- Une organisation qui s'appuie sur un service tourisme et montagne au sein de la direction du développement et une agence d'attractivité.

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT - SERVICE TOURISME ET MONTAGNE

Définit les politiques publiques et élabore le schéma du tourisme.

Gère les dispositifs d'aide tourisme :

- Contrats de performance Alpes IsHere soutien aux projets de développement touristique de plaine et de montagne
→ Financent des projets hétérogènes, au coup par coup, sans réelle vision de long terme ni spécificité territoriale.

- Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées → Dispositif phare pour l'itinérance à conforter.

- Refuges gardés : soutien à l'investissement pour des travaux de rénovation → Intérêt du dispositif pour l'itinérance en montagne toutefois les montants d'aide de subvention ne répondent pas aux ambitions des opérations de réhabilitation proposées par les porteurs de projets.

- Activités nordiques : aide à l'entretien des domaines nordiques et aux sorties scolaires
→ Intérêt du dispositif pour la sensibilisation au milieu de la montagne auprès des jeunes.

- Plan départemental de soutien aux liaisons par câble à vocation touristique → Répond à un objectif de mobilité douce et décarbonée dont les projets demandent une maturation longue.

Structure les partenariats avec les acteurs du tourisme.

Accompagne les porteurs de projets touristiques.

ISERE ATTRACTIVITE

Adoption d'une nouvelle feuille de route en 2023.

Développe la notoriété nationale et internationale de l'Isère et renforce le sentiment d'appartenance des Isérois à travers sa marque de destination AlpesIsHere.

Met en réseau les acteurs touristiques.

Accompagne les prestataires touristiques, porteurs de projets, collectivités et offices de tourisme :

- Mise à disposition de données d'observation pour l'aide à la décision.

- Aide aux démarches promotionnelles.

- Aide au développement, à la qualification et à la commercialisation d'offres touristiques.

DÉFINIR UNE NOUVELLE STRATÉGIE TOURISME ET MONTAGNE ET UN PLAN D'ACTION.

S'APPUYER SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES DÉPARTEMENTALES QUI PARTICIPENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.

ANNEXE 2

LE DIAGNOSTIC

ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC

FORCES

- Des aménités touristiques (patrimoine bâti et paysager, terroir, montagne) et une variété d'espaces remarquables à valoriser
- Une volonté d'accompagnement des projets touristiques des collectivités
- Une dynamique d'investissement importante
- Des filières porteuses pour le département en phase avec les tendances

FAIBLESSES

- Un modèle hivernal de moyenne montagne à repenser
- Défaut de stratégies territoriales élargies (à l'échelle d'un bassin de vie)
- Manque de qualification de l'hébergement et de l'offre
- Accessibilité contrainte aux massifs

- Des acteurs institutionnels mobilisés sur les enjeux de transitions touristiques
- La proximité de grandes agglomérations pour développer des offres courts séjours
 - Le développement d'activités de diversification et d'offres inter filières
 - Les marques « Alpes Is Here » et nos « produits Is Here » sur lesquelles s'appuyer

- Perte de l'activité économique et de la vitalité de certains territoires
- Changement climatique en oeuvre et plus sensible en secteur de montagne
- Les pics de fréquentation importants impliquant des conflits d'usage

OPPORTUNITES

MENACES

Pays de Bièvre-Valloire.



40

41



SCHÉMA
DÉPARTEMENTAL
DU **TOURISME**
ET DE LA MONTAGNE

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

04 76 00 38 38

WWW.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT

